



Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

n° 20241023056 – Individualisation d'une subvention à une Association.

Le mercredi 23 octobre 2024, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le vendredi 18 octobre, se sont réunis à la salle Henri Demay du Conseil Municipal.

13 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Christine MILÉSI, René DRAGUÉ, Christian BERNARD, Jean CLÉMENT, Cécile DRAPIER, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Florence GONTRAN, Alain COUBRYS.

4 absents : Amandine DUCHATEAU ayant donné procuration à Lucette ORTIZ-CASTILLO, Armel BRIAND, excusé, Robert JASSEREAU, excusé, Stéphanie PACHIS, excusée.

Le Conseil Municipal désigne Madame Florence GONTRAN, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Rappelle que le Conseil Municipal a approuvé l'inscription au budget primitif 2024 de la Commune d'une somme de 60.000 € au compte 65748 intitulé « subventions de fonctionnement aux autres personnes de Droit Privé » ;

Rappelle que le Conseil Municipal par délibération n° 20240523038 en date du 23 mai 2024 a individualisé un montant de 54.900 € de subventions aux Associations ;

Informe de la réception en Mairie à la date du 19 août 2024 d'un dossier de demande de subvention adressé par l'Association Conflent Fenouillèdes Rallye 66, dans le cadre de l'organisation du 41^{ème} Rallye Conflent Fenouillèdes qui aura lieu les 16 et 17 novembre 2024, pour un montant de 5.000 € ;

Précise que l'organisation du 41^{ème} rallye Conflent Fenouillèdes prévoit la mise en place dans l'agglomération de Vinça du parc d'assistance au parking du Lac des Escoumes et du parc de regroupement à la Promenade (parc fermé) ;

Informe qu'à l'occasion du 41^{ème} Rallye Conflent Fenouillèdes, la circulation et le stationnement en agglomération sont réglementés par arrêté municipal n° 241010-102 du 10 octobre 2024 ;

Rappelle que la 39^{ème} édition du Rallye Perpignan Fenouillèdes pour laquelle la Commune avait également accueilli le parc d'assistance et le parc de regroupement, était à l'origine d'un impact économique non négligeable pour les commerces de la Ville.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité,

soit 13 voix pour et 1 abstention (Bernard Baco)

Décide l'individualisation d'une subvention d'un montant de 5.000 €, à l'Association Rallye Conflent Fenouillèdes 66, en faveur de l'organisation de la 41^{ème} édition du Rallye Conflent Fenouillèdes dont le parc d'assistance et le parc de regroupement seront situés à Vinça.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.



Bruno GUÉRIN,

Maire de Vinça.

Envoyé en préfecture le 31/10/2024

Reçu en préfecture le 31/10/2024

Publié le 31/10/2024

ID : 066-216602300-20241023-20241023056-DE

